

La coordination d'appui au service des des soignants, des patients et des familles

En Franche-Comté, l'Association régionale des soins palliatifs, porteuse du réseau de soins palliatifs, a mis au point une nouvelle méthode de gestion des besoins en termes de soins palliatifs : la coordination d'appui repose sur l'intervention à domicile de professionnels de « l'appui », travailleurs sociaux de formation qui n'exercent pas de fonction sociale mais qui ont évolué, grâce à une formation du réseau, vers une fonction de coordination répondant aux besoins des patients et des soignants spécialistes de l'action sociale.

L'initiative

Créée en 2001, l'association franc-comtoise des soins palliatifs (ARESPA) a pour mission d'assurer la prise en charge à domicile des patients en situation des soins palliatifs à domicile. Afin de mieux organiser les interventions entre professionnels, de garantir aux patients un accès facilité aux services et aux prestations nécessaires, elle est partie d'une analyse des besoins des médecins libéraux, lesquels accompagnent le plus souvent les patients en soins palliatifs à domicile. C'est ainsi qu'est né le concept de « coordination d'appui », un système de coordination médico-psycho-social mis en place par et pour le réseau. Il vient en renfort de l'existant et cherche à créer du lien entre les différents univers (hôpital, ambulatoire, médico-social). Couvrant quasiment l'intégralité de la région, l'ARESPA emploie quatre coordinatrices d'appui et en mutualise 2 autres avec la Mutualité HAD six assistantes sociales, réparties par secteur géographique et dont la mission est d'évaluer les besoins des patients au domicile, de mettre en place les ressources nécessaires, et de collaborer avec les différentes institutions concernées pour proposer les réponses adaptées. Leur mission d'appui concerne notamment les médecins libéraux, qui peuvent les contacter à tout moment et avec qui elles sont en contact qu'elles visitent régulièrement. Au domicile, elles participent à l'élaboration du plan personnalisé de santé de soins avec le médecin traitant, recensent les aides techniques et financières requises, et jouent un rôle de repérage des fragilités et souffrances de l'entourage. Elles peuvent notamment orienter les proches ou les patients vers un soutien psychologique professionnel à domicile ou une association. A l'interface entre les différents métiers sollicités, elles assurent une fonction de médiation sans se substituer aux compétences des uns et des autres.

Les acteurs et partenaires

L'ARESPA travaille avec l'ensemble des structures de soins concernées par les soins palliatifs : médecins libéraux, services hospitaliers, réseaux de santé, services de soins à domiciles, équipes mobiles, services de HAD, associations d'aide à domicile... Elle est également en étroite liaison avec les institutions intervenant dans le maintien à domicile : CPAM, MDPH, Conseil général, services sociaux des municipalités...

Le budget

La coordination d'appui représente un budget annuel d'environ 500 000 euros, intégralement financé par une dotation du Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des soins (FIQCS), géré par l'ARS de Franche-Comté.

Les résultats

Depuis 2004, l'ARESPA est montée progressivement en puissance, passant de un à cinq secteurs géographiques constitués par des bassins de vie ou zones de couverture d'un hôpital général. 1300 patients ont été pris en charge en cinq ans, et chaque coordinatrice d'appui gère une file active d'environ 90130 malades. Plus de 800 médecins traitants collaborent avec les coordinatrices d'appui. De nombreuses hospitalisations ont été évitées.

Les perspectives

Depuis deux ans, le périmètre d'action de l'ARESPA s'étend peu à peu à d'autres domaines : de la perte d'autonomie, handicap ou toute situation jugée complexe par le médecin traitant. Cette ouverture de la coordination a pu être rapidement expérimentée avec la collaboration en lien avec des Maisons de santé présentes sur le territoire dont le projet de santé tourne autour de la prise en charge globale des patients et avec des réseaux de santé. L'association vient par exemple en aide à des patients atteints de maladies neurologiques ou à des patients toxicomanes soignés à domicile. Dans le cadre de la future organisation régionale de la santé, pilotée par les ARS, la coordination d'appui se présente comme une méthode de gestion « répliquable » dans tout le champ du soin, et au niveau des territoires de santé de proximité.